Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 18 (1926)

Heft: 4

Rubrik: Étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La question de l'organisation d'une journée internationale des travailleuses ou d'une semaine syndicale des travailleuses fera l'objet d'un nouvel examen de la part de la prochaine réunion du comité international des travailleuses, réunion dont la tenue est prévue pour l'automne prochain à Paris. Il n'y aura donc pas cette année-ci de journée ou semaine syndicale spécialement destinée aux travailleuses.

Le bureau s'est occupé très attentivement de la nouvelle situation créée en Angleterre par la crise minière; le secrétaire Brown se rendra en Angleterre afin de maintenir la liaison avec les autres pays affiliés.

La prochaine réunion du bureau aura lieu à Londres

le 17 mai.

L'action contre la guerre. Le comité d'action contre la guerre, composé des membres du bureau de la F. S. I. et de délégués des secrétariats professionnels internationaux: mineurs, métallurgistes, ouvriers de transports et d'usines, s'est réuni à Amsterdam le 18 mars. Après de longs débats sur les mesures qu'il conviendrait de prendre dans l'éventualité du déclenchement d'une guerre, il fut décidé de soumettre à un examen plus approfondi le premier projet d'un plan élaboré par l'Internationale des mineurs et de le traiter dans le détail après prise de contact avec les centrales nationales. En raison de la difficulté de la matière, on ajourna, pour le moment, les propositions visant l'examen des projets soumis dans un comité moins restreint.

Fédération internationale des ouvriers métallurgistes. A fin 1923, la Fédération internationale des ouvriers métallurgistes comprenait 26 fédérations avec 1,869,165 membres; ceux-ci se répartissent en 1,697,888 membres masculins et 171,277 membres féminins. La plus grande fédération affiliée est la Fédération allemande des ouvriers sur métaux, qui compte 1,291,761 membres; viennent ensuite la Fédération autrichienne des ouvriers sur métaux avec 142,144 membres, la Fédération belge des métallurgistes avec 113,831 membres, la Fédération allemande des chauffeurs et machinistes avec 64,995 et la Fédération suédoise des ouvriers de l'industrie métallurgique avec 55,331 membres. L'effectif total se répartit sur 2302 groupes locaux. Un certain nombre de fédérations n'ont fourni aucune indication.

Les fédérations affiliées ont mené, suivant les renseignements parvenus, 1243 grèves et lock-outs au total en 1923, auxquels 250,273 ouvriers prirent part. De ces grèves et lock-outs, 392 se terimnèrent par un plein succès, 518 par un succès partiel et 99 sans succès. Le nombre des mouvements de salaire sans interruption de travail se monte à 25,934; 2275 de ceux-ci rapportèrent un plein succès, 22,934 un succès partiel et 282

aucun succès.

En 1924, le nombre des fédérations affiliées était de 26 et l'effectif de 1,188,701. La diminution constatée ici revient en majeure partie à la perte subie, ensuite de la crise d'inflation, par la Fédération allemande des ouvriers sur métaux, dont l'effectif descendit à 640,043 membres. La fédération belge, la fédération danoise, les fédérations britaniques (en 1923, 2 de celles-ci étaient affiliées et en 1924, 10) et la fédération suisse accusent des augmentations. Ici également, les indications de différentes fédérations importantes font défaut.

En 1924, le nombre des grèves et des lock-outs s'élève à 1155, auxquels 383,441 membres prirent part. 3,099,270 membres prirent part aux 10,140 mouvements de salaire qui eurent lieu sans suspension de travail.

Congrès mondial de l'émigration de la Fédération syndicale internationale et de l'Internationale socialiste ouvrière. Les préparatifs pour le congrès international de l'émigration, qui aura lieu en mai à Londres, sont en cours. Dans une séance tenue le 24 février, le comité d'organisation a mené à chef les travaux pré-

paratoires. A part les centrales nationales affiliées aux deux Internationales, les organisations ouvrières des pays suivants ont été invitées à assister au congrès:

Argentine, Australie, Tchécoslovaquie (partie allemande), Esthonie, Inde néerlandaise, Grèce, Inde, Finlande, Japon, Islande, Mexique, Irlande, Lithuanie, Neuseeland, Norvège, Afrique du Sud, Etats-Unis et la

Guyane anglaise.

Le comité d'organisation a désigné les rapporteurs pour les différentes questions à traiter par le congrès. Ainsi, Jouhaux, Cramp et un orateur allemand rapporteront sur les questions suivantes: Réglementation de l'émigration en tenant spécialement compte des mesures restrictives, méthodes d'engagement de la maind'œuvre, acclimatisation, protection des émigrants, organisation des émigrants, question d'entretien et de logement. De Brouckère rapportera sur l'égalité de traitement des émigrants dans le domaine de la législation sociale des différents pays; Mertens rapportera sur l'attitude des organisations ouvrières vis-à-vis de la question d'émigration, et J. W. Brown sur le côté économique de la question de l'émigration. La documentation se rapportant à ces différentes questions sera remise aux participants au congrès par la F.S.I. sous forme de rapport. La direction du congrès de l'émigration fut confiée au président de la Fédération britannique des cheminots, le camarade J. H. Thomas.

Etranger

552

Russie. Le Bulletin syndical du conseil central des syndicats russes informe qu'il règne une activité in-tense au sein des organisations syndicales, laquelle ressort du grand nombre de congrès et de conférences qui sont tenus. On en saisit l'occasion pour s'exprimer de la manière suivante: Un intérêt considérable fut voué aux questions pratiques de la vie syndicale; à part les fonctionnaires, un grand nombre d'ouvriers des entreprises prirent également part aux discussions. Au point de vue de la participation aux congrès et conférences, la majeure partie revient aux délégués n'appartenant à aucun parti. Au congrès des ouvriers de l'agri culture et de la sylviculture, le 39,9 % des délégués ne se rattachaient à aucun parti et au congrès des ouvriers du bâtiment le 27 %. Les congrès s'occupèrent surtout des questions d'organisation, de la défense des intérêts économiques, de la protection des ouvriers et de questions de nature culturelle. Les congrès accordèrent une attention toute particulière à la situation financière des fédérations. La limitation des dépenses pour l'appareil syndical et l'augmentation des prestations pour satis-faire aux besoins des masses, figurèrent au premier plan. Quelques fédérations possèdent déjà des fonds de grève assez importants. La question de savoir comment l'augmentation ultérieure de ces fonds pourrait être momentanément limitée, fit également l'objet d'un examen. Toutes les fédérations relatent un accroissement considérable de leur effectif.

Le Trud, l'organe central du mouvement syndical russe, célébra, en date du 19 février 1926, sa cinquième année d'existence. Le Trud est un journal syndical quotidien; sa direction est entre les mains de la direction centrale des syndicats; le 60 % de ses collaborateurs se recrutent dans les milieux syndicaux. Au début, cet organe central avait de la peine à subsister et travaillait avec déficit. Mais à présent que le tirage est monté de 22,000 à 75,000, le journal peut se suffire à lui-même. Toutefois, comparé au nombre des syndiqués, la diffusion de cet organe nous semble encore bien minime.